

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

DECEMBRE
2013



« **AYONS L'AUDACE
DE CROIRE
EN LA COMMUNE !** »



AGENDA
DE DECEMBRE

À COURCÔME :

Vendredi 6 Samedi 7 :

TELETHON

Salle socio-culturelle
organisé par ACCES

Vendredi 13 : 20h

Spectacle de Noël
« Le Monde d'Oz »

Offert par la commune
Visite attendue du Père
Noël en cours de soirée
Entrée libre pour tous



Samedi 14 : après-midi
Randonnée pédestre
puis soirée diapo
du comité des fêtes
Salle socio-culturelle

AUX ALENTOURS...

Dimanche 8 : 14h30
LOTO d'EIDER
Salle des fêtes
VILLEFAGNAN

C'est par ce vibrant plaidoyer pour les communes, qu'André Laignel, vice-Président de l'AMF, a débuté son discours lors du congrès des maires.

« Deux dangers guettent aujourd'hui nos communes : l'érosion et la dilution. Il y a d'abord une érosion de nos moyens », rappelant que depuis 5 ans, « il y a eu la suppression de la Taxe Professionnelle, le gel puis la baisse des dotations d'Etat. »

« Le garrot financier des communes s'est resserré ces dernières années », a-t-il une nouvelle fois souligné. « Il faut lutter contre les normes et les charges nouvelles » a-t-il lancé, avant d'évoquer le deuxième danger qui menace les communes : leur dilution.

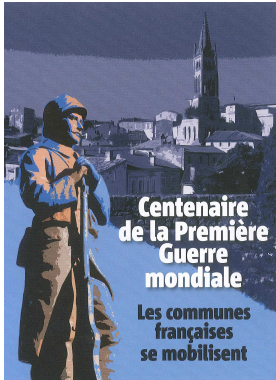
« Certains voudraient affaiblir la com-

mune, disant : « la commune, c'est dépassé ! » et proposant d'en faire une vassale de l'intercommunalité avant, sans doute, de l'effacer du paysage. »

« Être moderne, devait ajouter A. Laignel, c'est au contraire faire de l'intercommunalité un outil efficace. C'est laisser au niveau communal tout ce que les communes peuvent faire, et se rassembler dès que cela dépasse la capacité d'une seule commune pour être efficace au service de nos concitoyens. C'est vouloir une commune forte dans une intercommunalité de projet. C'est favoriser les rapprochements entre communes, quand ils sont souhaités et volontaires, et c'est toujours préférer la liberté à la contrainte ! »

suite page 2

Le saviez-vous ?



14 Mission 18
CENTENAIRE

C'est à la fin du récent congrès des maires, avec la participation de l'Orchestre de la Garde Républicaine et du Chœur de l'Armée Française, qu'a été officiellement lancée la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale 14-18.

Créé par l'AMF, le Comité National a pour objectif d'accompagner les maires dans la préparation des projets commémoratifs touchant à la vie de chaque commune.

Notre commune va bien évidemment, s'associer à cette opération. Dans les prochains jours un comité local sera mis en place pour réfléchir aux manifestations susceptibles d'être organisées, non seulement dès maintenant, mais aussi tout au long des 4 années à venir.

Dernière minute : Mauvaise nouvelle.

Suite aux intempéries et pour des raisons de sécurité, la D27, entre Courcôme et Raix, risque de rester barrée jusqu'à la mi-janvier. Merci pour votre patience.

ROUTE
BARRÉE

« AYONS L'AUDACE DE CROIRE EN LA COMMUNE ! »

Suite de la page 1

Et Jacques Pélissard, Président de l'AMF, d'ajouter quelques instants plus tard : « Nous soutenons l'intercommunalité, mais dans le strict respect des communes. Nous sommes attachés de manière indéfectible au principe de subsidiarité plutôt que de nous voir imposer un modèle rigide et uniforme. C'est pourquoi l'intégration automatique de certaines compétences et la suppression de la libre définition de l'intérêt communautaire se traduiraient par un recul des libertés locales. »

Après 3 jours de débat, la résolution finale du 96e congrès affirmait haut et fort : « Les intercommunalités sont un outil indispensable pour mener des projets ambitieux... Mais ces intercommunalités

doivent répondre à l'exact besoin des territoires et rester au service des communes qui sont le socle de la démocratie. C'est pourquoi les transferts obligatoires de compétences ne sont pas légitimes ! »

On ne peut pas être plus clair !

Ce congrès a été, une fois encore, l'occasion pour les 10 000 maires présents de débattre des sujets d'actualité, d'interpeller au besoin tous les ministres présents (le gouvernement s'était déplacé au grand complet !) à commencer par Vincent Peillon qui est venu, le jeudi, échanger devant un auditorium bondé, sur la mise en œuvre des rythmes scolaires entre les communes qui appliquent la réforme en 2013 et celles qui l'ont reportée à 2014.

Pour ma part, je regrette, une nouvelle fois, que nous ayons été si peu nombreux localement à participer à ce congrès (4 maires seulement sur les 34 qui composeront la future communauté issue de la fusion).

Les thèmes du congrès étaient pourtant connus de tous :

- Quelle intercommunalité pour demain ?

- Quel rôle et quelle place auront les communes et les communautés dans les nouvelles coopérations entre les territoires ?

- Comment mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires ? Etc.

Autant de sujets qui seront pourtant demain au cœur de nos débats locaux !

Amicalement,
Michel Duchiron.

SPECTACLE DE NOËL

offert à tous les enfants de la commune

Vendredi 13 décembre à 20 h 30

Salle socio-culturelle

Cette année, c'est Julien Marchand et son école de théâtre d'Angoulême qui nous présentera son dernier spectacle féérique, pour les petits et pour les grands. Pas moins de 25 acteurs se succéderont sur scène pour nous raconter le magique « monde d'Oz ». Ce magnifique spectacle s'adresse à toute la famille. Vous êtes cordialement invités à cette soirée qui se terminera par un moment convivial. Qui sait ? Le Père Noël viendra peut-être !



Courcôme infos de A à Z...

Air Touraine Hélicoptère.

Dans le cadre d'une visite des lignes électriques par hélicoptère, un survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de la commune sera effectué la semaine du 16 au 20 décembre.

Atelier Paléo.

Nous vous rappelons que l'atelier Paléo pour les enfants à partir de 7 ans fonctionne tous les mercredis de 14h à 17h à l'ancien vestiaire du stade. Les activités sont encadrées gratuitement par l'Amicale Charentaise de Paléontologie et Minéralogie.

Du nouveau en prévision : un atelier pour les adultes est en préparation !

Congés annuels.

AGENCE POSTALE :

Fermeture à compter du 25 décembre. Reprise le lundi 6 janvier 2014.

Infos : Les prix des timbres-poste augmentent dès le 1er janvier 2014. Dorénavant lors des paiements par chèque, il

faudra produire une pièce d'identité.

BIBLIOTHEQUE :

Fermeture le samedi 28 décembre.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Fermeture le mercredi 18, jeudi 26 décembre 2013, jeudi 2 et lundi 6 janvier 2014.

Eglise Notre-Dame.

Plusieurs travaux de boiserie ont été réalisés dans le chœur par l'Association des Amis de l'église. La restauration d'un meuble important est annoncée pour fin décembre.

MESSE : dimanche 22 décembre à 10h30.

INTERLUDE.

Comme chaque année, l'association Interlude en partenariat avec la CDC du Pays de Villefagnan propose un spectacle de Noël gratuit pour les enfants âgés de 3 à 12 ans (ainsi qu'à leur famille).

Conte musical

« Le Vieux et l'Oiseau »

mercredi 18 décembre - 15h
S. des fêtes Villiers-le-Roux.

Un goûter sera offert à l'issue du spectacle.

Listes électorales.

Dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales : mardi 31 décembre 2013.

A cet effet, une permanence sera assurée à la mairie ce jour là de 10h à 12h.

Vacances scolaires.

Les élèves des écoles maternelle et primaire ainsi que ceux du collège, seront en vacances du vendredi 22 décembre au soir jusqu'au lundi 6 janvier au matin.



Village Fleuri.

Notre village est à l'honneur ! Après un 2e prix dans la catégorie « communes inférieures à 500 habitants » en 2012, Courcôme s'est vue attribuer le 1er prix départemental pour cette année 2013.

Avec la possibilité de concourir pour l'obtention d'une première fleur pour 2014.

Aménagement foncier.

BORNAGE DES NOUVEAUX ILOTS - INFORMATION

Pour donner suite à la procédure intercommunale d'Aménagement

Foncier Agricole et Forestier, avec inclusion d'emprise de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, sur une partie du territoire des communes de Courcôme, La Faye, Raix et Villefagnan, les géomètres des cabinets DEGEORGES-LABOURDETTE et AB6 chargés de l'opération informent les propriétaires exploitants que la phase bornage des nouveaux îlots débute le 16 décembre 2013.

Cette phase permettra aux propriétaires et exploitants de prendre connaissance sur le terrain des nouveaux terrains proposés dans le projet prochainement mis à enquête publique.

Pour une meilleure compréhension et visibilité, le futur parcellaire est matérialisé sur le terrain par des bornes numérotées avec plaquettes vertes renseignées des noms des propriétaires séparés par la limite.

Ce bornage n'est pas définitif et évoluera selon les décisions ultérieures de la Commission Intercommunale et de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier.

Il est interdit de détériorer, déplacer ou supprimer des bornes sous peine de sanctions pénales.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil Général de la Charente ordonnant l'opération en date du 22 février 2011, les personnes chargées des opérations sont autorisées à pénétrer avec leur matériel dans les propriétés publiques ou privées situées dans le périmètre de l'opération.



À noter

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 16 décembre

Lundi 30 décembre

(Sortez vos sacs la veille au soir)

SACS NOIRS

En raison des jours fériés de Noël et du 1^{er} de l'An, le ramassage des sacs noirs sera décalé des vendredis 27 décembre et 3 janvier au **samedis 28 décembre et 4 janvier.**

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de décembre :

Jeudi 12 décembre

17 h 00 - Mairie de BERNAC

Mardi 17 décembre

9 h 30 - Mairie de EMPURÉ

Vendredi 20 décembre

14 h 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Joyeux Noël & Merry Christmas 2013





Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Mairie de Courcôme
18 Grand'Rue
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
 Télécopie : 05 45 30 33 65
 Messagerie :
 mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
 de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 de 9 h à 12 h 30
 mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
 Tél : 05 45 31 00 23
 (Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
 Samedi de 14h à 16h
 Maison des associations.

Directeur de publication :
 Michel DUCHIRON
 Impression : Mairie de Courcôme
 Distribution : foyers de la commune
 Information gratuite
 Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr
 Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.
Courant janvier 2014 :

6 janvier : 10h-12h
Permanence à la mairie
De JUWI (projet éolien)

12 janvier : 11h
Voeux du maire
Salle socio-culturelle

24 janvier : don du sang
17h-20h Salle des fêtes de
Villefagnan

Leçon d'histoire à l'église

Le vendredi 9 novembre, les enfants de l'école sont venus découvrir les cloches de l'église. Retour sur cette visite impromptue en compagnie du maire et du curé.



Photo C. Clochard

En ce vendredi après-midi, Michel Duchiron avait troqué son costume de maire contre celui d'ancien instituteur pour expliquer la belle histoire de Louise, Marie et Eugénie, aux enfants de la maternelle qui se pressaient autour des trois cloches dans le chœur de l'église. Très intéressés, ceux-ci ont pu poser leurs multiples questions auxquelles le

sont fait, tour à tour, un plaisir de répondre. Très impressionnés, les enfants ont ensuite réalisé de jolis dessins. Au cours du week-end qui suivit, ce furent une bonne cinquantaine de personnes qui vinrent à leur tour rendre visite aux cloches avant que celles-ci ne partent dans le Maine-et-Loire où elles vont être réparées dans les ateliers de l'entreprise Bodet. Une répara-

tion inattendue, mais indispensable, avant qu'elles ne reprennent place dans le clocher où les attend désormais un beffroi tout neuf. Cette opération imprévue, d'un montant de 10 310 euros, a d'ores et déjà fait l'objet d'une demande complémentaire de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Département de la Charente.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Quelques décisions prises lors de la réunion du 27 Novembre 2013

Fusion des CDC : A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné M. Duchiron, Maire, pour siéger comme titulaire dans la nouvelle structure, à compter du 1er janvier prochain (pas de suppléant possible). Unanimité encore pour proposer comme nom de la nouvelle entité : « Porte de Charente »

Agence Technique Départementale : A l'initiative du Conseil Général, une agence départementale d'aide technique aux communes va voir le jour. A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné ses représentants : Michel Panar (titulaire), Michel Duchiron (suppléant).

Réfection des chaussées des rues : Suite aux travaux sur le réseau d'eau potable dans le bourg, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité un programme de réfection des chaussées. Celui-ci sera complété, selon les besoins, par des aménagements de caniveaux, puisards, ou canalisations souterraines, pour éviter les afflux d'eau intempestifs en cas d'intempéries. Coût estimé de l'opération : 60 000 €.

Voyages scolaires : Une participation de 25 € par élève sera accordée au Collège de Villefagnan pour les voyages scolaires qui seront prochainement organisés.

Tables de pique-nique : Le Conseil Municipal a validé l'achat de 6 tables de pique-nique qui seront installées sur le terrain Route de La Faye, sur les places de l'ancienne mare et de la mairie.